



AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est porté à la connaissance du public que, par les arrêtés N°3A/2022/1124-1125/180 du 8 juin 2022, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire a autorisé

la société **SOCIETE LUXEMBOURGEOISE CHANZY PARDOUX SARL** à exploiter, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, deux treuils de la marque **IMER**, un du type **TR 225VN**, numéro de construction **H009565734**, et un du type **TR225N**, numéro de construction **J009613863**.

Les arrêtés ministériels ont été déposés au service écologique de la commune de Pétange et pourront y être consulté par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 22 juin au 2 août 2022 inclus).

Pétange, le 16 juin 2022
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire,

Le bourgmestre,